



DEUX-SEVRES

171 avenue de Paris
79000- Niort
Courriel : atscaf2sevres@gmail.com

CONVENTION de PARTENARIAT

- Saison 2023/2024 -

Entre les soussignés,

L' Association Touristique Sportive et Culturelle des Administrations Financières des Deux-Sèvres (ATSCAF 79), 171 avenue de Paris, 79000 NIORT, d'une part,
et

La Société TG Vins

25, rue Alexandre de Humboldt (zone Mendes France) à Niort, d'autre part,

Il est convenu

ARTICLE 1er – Objet de la convention :

Il sera accordé une réduction de 10% aux adhérents de l' ATSCAF 79, sur tous les achats effectués sur le lieu de vente de la société TG Vins, sauf sur les promotions en cours, les bag in box (cubis) et les bières.

ARTICLE 2 – Description :

La dite convention sera appliquée sur présentation de la carte d'adhérent (avec photo) à l' ATSCAF 79 pour la saison 2023/2024.

Cf : Exemple joint à la présente convention

ARTICLE 3- Durée de la convention :

A compter du jour de la signature et jusqu'au 31 août 2024.

La dite convention devra être renouvelée à la date de fin de la présente.

ARTICLE 4 – Clause de résiliation :

Chaque partie se réserve le droit de dénoncer la présente convention à tout moment, sous réserve d'en informer l'autre partie, dans un délai de 30 jours.

Fait en double exemplaires à Niort, le 29/11 2024

Le président de l' ATSCAF Deux-Sèvres
Serge REYNES

La société TG Vins

A.T.S.C.A.F.
DES DEUX-SEVRES
171, Avenue de Paris
79022 NIORT Cedex
Tél. 05 49 09 98 00

SARL TGVINS
25, rue Alexandre de Humboldt
79000 NIORT
Tél. 05 49 04 21 91
cave@tgvins.fr
SIRET : 331 173 138 0046 - APE 4725Z

